



Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le 1er/06/23

ID : 083-218301208-20230525-DELIB0508-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 05/08

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt trois**
en exercice : 29 **le 25 mai à 19 heures**
présents : 17 **le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ZACHARIE**
votants : 27 **dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire**
pour : 27 **sous la présidence de M. COULOMB Jean-Jacques, Maire**
contre : 0 **Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 mai 2023**
abstention : 0 **PRESENTS :**
Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, DELLAVALLE Christine,
POLLUS Alfred, MARCHAND Charlène, MERLO Raymond, BOUHAFS
Hayette, DEGIOANNI Jean-Marie, CORNU Jérôme, NAUDIN Nathalie,
MARTIN Gilles, DEMOULIN Christophe, BAYLE Magali, POZZI Monique,
GEORGES Philippe, PEREZ Serge.

ABSENTS REPRESENTES :

M. INES Claude donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.
Mme ROYER Carole donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.
M. SOMA Jacques donne procuration à M. FABRE Claude.
M. TABONE Paul donne procuration à M. POLLUS Alfred.
Mme PRATI Corinne donne procuration à Mme MARCHAND Charlène.
Mme CRETELLO Karine donne procuration à Mme BOUHAFS Hayette.
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme BAYLE Magali.
Mme TRAPANI Virginie donne procuration à M. MARTIN Gilles.
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. DEGIOANNI Jean-Marie.

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. FILLAT Éric.
Mme COLLOMBON Danièle.

OBJET – MODIFICATION DES TARIFS DES VENTES DE CAVEAUX

M. le Maire informe le Conseil Municipal, conformément à la législation en vigueur, la collectivité achète directement les caveaux du cimetière communal aux entreprises compétentes. Les caveaux sont revendus ensuite aux administrés. Les tarifs appliqués ont été établis par délibération n° 03/06 du 14 mars 2016.

Compte tenu de l'augmentation conséquente des prix des fournisseurs, M. le Maire propose les nouveaux tarifs suivants :

- Prix unitaire grand caveau (6 places) : 3.500 € (au lieu de 3.300 €)
- Prix unitaire petit caveau (3 places) : 3.150 € (au lieu de 2.750 €)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les tarifs de vente des caveaux susvisés à compter du 1^{er} juillet 2023.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

Le Maire,

Jean-Jacques COULOMB



Le Secrétaire,

Claude FABRE